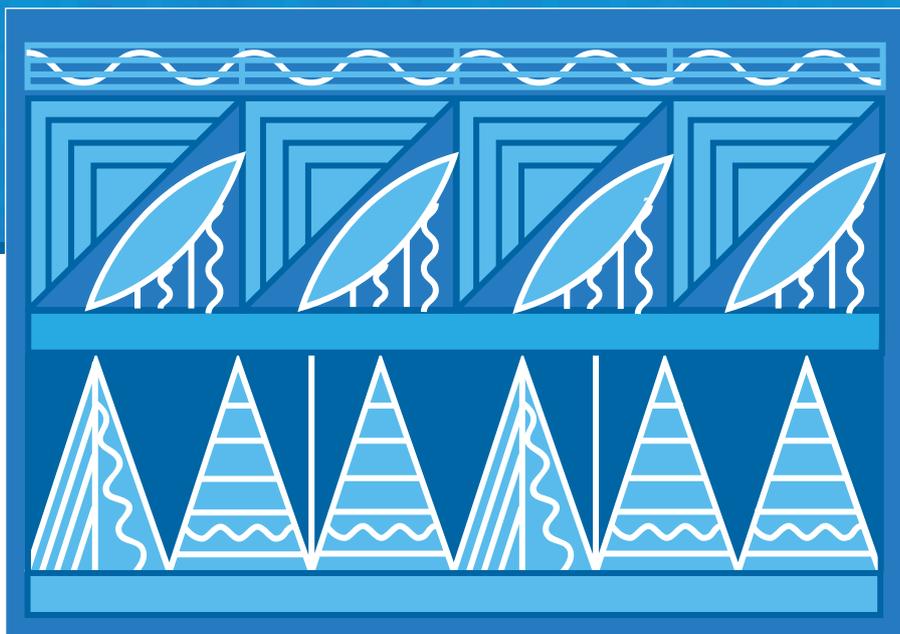


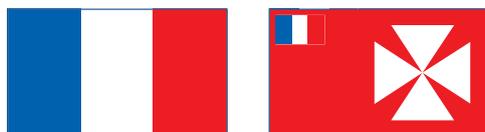


Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

PROGRAMME DE WALLIS et FUTUNA



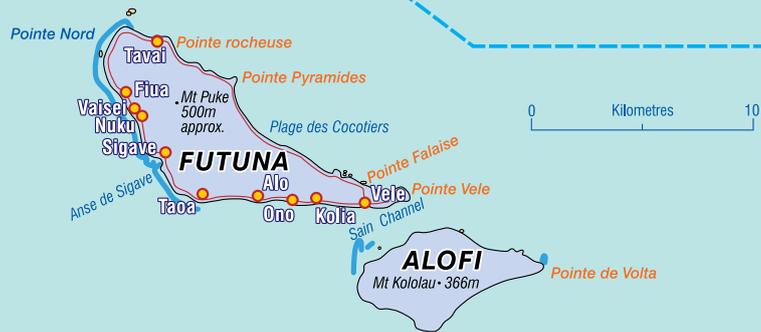
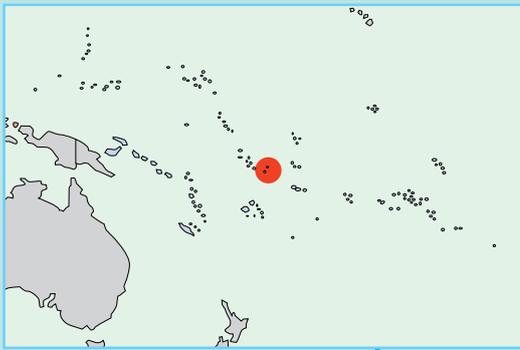
WALLIS ET FUTUNA



2014
RAPPORT



Wallis et Futuna



PROGRAMME DE WALLIS et FUTUNA

Rapport 2014



Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 2014

© Copyright Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

Publié par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa, Nouvelle-Calédonie
BP D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie

Photographies et illustrations : agents de la CPS, sauf indications contraires

Table des matières

Avant-propos	v
Coopération entre la CPS et Wallis et Futuna	1
Pleins feux sur l'action menée par la CPS à Wallis et Futuna	3
Synthèse de la coopération entre la CPS et Wallis et Futuna	8
Annexe 1 : Formations dispensées par la CPS à Wallis et Futuna (juillet 2013-juin 2014)	9
Annexe 2 : Synthèse de la coopération entre la CPS et Wallis et Futuna en 2014	10



Avant-propos



Je suis ravi de vous présenter le rapport annuel de la CPS relatif à son programme pour Wallis et Futuna. Les trois articles de fond qu'il inclut visent à illustrer plus précisément la collaboration entre Wallis et Futuna et la CPS. Un inventaire plus complet des actions menées par la CPS, notamment en matière de formation, est fourni à la fin du présent rapport.

Ce rapport est le premier que je présente en ma qualité de Directeur général. Aussi souhaiterais-je rendre hommage à Wallis et Futuna en tant que membre de la CPS, mais également en tant que partenaire du développement de la région Pacifique. La CPS est fière de coopérer avec Wallis et Futuna, et je m'engage personnellement à ce que l'Organisation œuvre autant que possible à l'amélioration continue du travail entrepris en vue d'atteindre les objectifs de développement que Wallis et Futuna s'est fixés.

Cette année, nous nous sommes interrogés sur la manière dont la CPS peut consolider son rôle de ressource envers ses 22 pays et territoires insulaires membres. Nous sommes convaincus que l'Organisation bénéficie d'une position privilégiée pour aider ses membres, dont Wallis et Futuna, à relever les grands défis de développement auxquels ils sont confrontés. Parmi les défis que nous rencontrons tous dans le Pacifique figurent notamment la réduction des maladies non transmissibles (MNT), le renforcement de la résilience aux risques climatiques et aux risques de catastrophe, l'amélioration des perspectives économiques ou encore la possibilité pour la jeune génération d'exploiter pleinement son potentiel. Aucun de ces défis ne peut être relevé de manière satisfaisante au moyen d'approches monosectorielles ; seules des démarches plurisectorielles, ancrées sur le long terme et faisant appel aux meilleures compétences et connaissances disponibles, sauront y parvenir.

C'est la raison pour laquelle, en 2015, nous prévoyons de nous entretenir avec nos membres afin de déterminer la manière dont la CPS pourrait mieux définir et intégrer ses travaux et son expertise, de manière à accorder une attention ciblée aux priorités de développement propres à chaque pays et territoire. Nous espérons que ces consultations déboucheront sur divers axes de collaboration qui aideront à élaborer les futurs programmes avec chacun de nos membres.

Je vous encourage à consulter le rapport annuel de la CPS afin de découvrir l'inventaire exhaustif de l'action que l'Organisation mène dans la région pour le compte de ses membres. Je tiens à remercier Wallis et Futuna pour sa contribution à ce travail. Je profite également de cette occasion pour remercier nos partenaires du développement qui se sont investis sur le plan financier et intellectuel dans cette tâche de la plus haute importance.



Colin Tukuitonga
Directeur général de la CPS





Coopération entre la CPS et Wallis et Futuna

Le présent rapport fournit un aperçu des travaux réalisés par la CPS en collaboration avec Wallis et Futuna, au cours de l'année 2014. Il vise à montrer la manière dont les initiatives menées par la CPS à Wallis et Futuna viennent compléter l'action régionale de l'Organisation et bénéficient ainsi tant aux Wallisiens et Futuniens qu'au Pacifique dans sa globalité. Ce document offre également une vue d'ensemble de la manière dont la CPS apporte son soutien à Wallis et Futuna afin que celui-ci poursuive son développement.

En tant qu'organisation d'aide au développement, la CPS apporte son savoir-faire et propose une coopération scientifique et technique pour aider ses membres à atteindre trois grands objectifs de développement :

- une croissance économique favorable à tous et durable pour la région Pacifique et ses habitants,
- l'autonomie et la résilience des communautés du Pacifique, et
- la possibilité, pour les peuples insulaires océaniques, d'exploiter pleinement leur potentiel et de vivre longtemps et en bonne santé.

Cette année, nous avons synthétisé les activités et les progrès réalisés à Wallis et Futuna à l'aune de ces trois thématiques du développement, de manière à mieux cerner l'efficacité des interventions de la CPS. L'action appuyée par l'Organisation repose sur des compétences sectorielles largement reconnues. Dans certains cas, lorsque cela est possible, la CPS invite plusieurs experts océaniques des secteurs concernés à prendre part aux travaux spécialisés auxquels la CPS contribue. Parmi les secteurs en question figurent notamment les transports et l'énergie, la statistique,

la pêche et l'aquaculture, les ressources minérales et les géosciences (y compris la cartographie et la modélisation géographiques), l'agriculture, la foresterie et l'aménagement du territoire, la santé, l'eau et l'assainissement, l'éducation, le genre, la jeunesse et les droits de la personne.

La CPS accompagne les efforts engagés en faveur du développement dans la région en mettant à la disposition des États et Territoires insulaires océaniques un éventail de connaissances et de bonnes pratiques scientifiques et techniques adaptées. Compte tenu de l'interdépendance des thématiques du développement et de notre volonté d'optimiser l'efficacité du soutien fourni, la CPS souhaite perfectionner le processus actuel d'élaboration des programmes nationaux, qui reposera désormais sur des consultations prospectives, menées en continu avec de nombreuses parties prenantes au sein de chaque État ou Territoire, en vue d'offrir des prestations techniques de qualité en adéquation avec les priorités transversales des membres en matière de développement. L'objectif est de façonner autant que possible un programme de coopération technique durable, ayant des effets concrets sur le développement et répondant aux besoins des pays concernés.

L'approche régionale dans la pratique

Depuis la création de la CPS, nous sommes convaincus qu'il est important d'adopter une approche régionale pour répondre aux besoins communs des pays de la région. Bien que les États et Territoires insulaires océaniques se distinguent les uns des autres à bien des égards, ils sont confrontés à des difficultés similaires dans des secteurs comme la pêche, les transports, la santé et la sécurité alimentaire, ainsi que dans de nouveaux domaines, tels que le changement climatique. La CPS salue les compétences et les capacités de la région, sur lesquelles elle s'appuie, et encourage les experts océaniques à partager leurs expériences et leur savoir-faire avec leurs homologues issus d'autres pays du Pacifique insulaire. La CPS œuvre également en faveur des services régionaux d'intérêt général, qui bénéficient à l'ensemble des pays océaniques, comme la banque de gènes du Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT), dont la mission est d'aider les pays à conserver leurs cultures vivrières et à introduire de nouvelles variétés végétales dans une optique de diversification culturelle.

Notre action régionale complète les initiatives menées à l'échelon national. Les travaux menés par la CPS pour le compte de ses membres afin de faciliter la coopération et d'exploiter les atouts offerts à travers une série d'initiatives régionales apportent la preuve des avantages tangibles et pratiques de l'approche régionale, lesquels sont décrits plus en détail dans le rapport annuel de la CPS.

Les services fournis par la CPS à l'échelon régional consistent, entre autres, à :

- Renforcer les partenariats régionaux en vue de faciliter le partage d'informations et d'établir des liens entre les États et Territoires insulaires océaniques, d'une part, et les actions menées en faveur du développement aux échelons régional et international, d'autre part.
- Améliorer la gestion des ressources hauturières de la région au moyen d'évaluations de stocks, d'analyses scientifiques et d'initiatives visant à aider les pays à définir et à protéger leurs limites maritimes.
- Aider les pouvoirs publics à prendre des décisions éclairées grâce à la base de données statistiques régionale de la CPS, aux portails d'information sectoriels, aux systèmes d'information géographique et aux services de cartographie, aux analyses économiques et à d'autres services de conseil.
- Améliorer l'accès à des services de transport maritime sûrs et abordables par le biais d'actions de coopération technique, d'accords maritimes régionaux et de formations.
- Renforcer la sécurité de l'approvisionnement énergétique au moyen de services de conseil relatifs aux produits pétroliers.
- Renforcer la sécurité alimentaire en misant sur la conservation et la distribution des ressources végétales de la région, ainsi que sur l'amélioration de la capacité d'adaptation des variétés de plantes vivrières aux conditions climatiques et la conduite de recherches permettant de perfectionner les techniques d'exploitation agricole.
- Contrer la menace que représentent les maladies animales transfrontières pour l'élevage et la santé publique, en améliorant les services vétérinaires.
- Détecter et endiguer les maladies menaçant la région grâce au Réseau océanique de surveillance de la santé publique.
- Prôner des réformes législatives dans toute la région, pour lutter contre la violence familiale.
- Promouvoir le bien-être par la sensibilisation à la dimension de genre et son intégration.
- Développer les sciences, les politiques et les législations pour permettre aux États et Territoires insulaires océaniques de tirer profit d'une exploitation écologiquement et économiquement viable des ressources minérales des grands fonds marins.
- Fournir un soutien aux États et Territoires insulaires océaniques dans le cadre de leur préparation aux effets des catastrophes naturelles et du changement climatique en œuvrant à la promotion de la Stratégie régionale pour un développement résilient au climat et aux catastrophes, en améliorant les formations proposées en la matière et en renforçant les partenariats régionaux.



Pleins feux sur l'action menée par la CPS à Wallis et Futuna

➔ Améliorer la pêche à Wallis et Futuna avec l'installation de dispositifs de concentration de poissons



En Octobre 2013, la CPS a organisé un stage pratique à l'École maritime de Vanuatu, à Santo. Ce stage avait pour objectif de dispenser une formation pratique aux méthodes de pêches viables sur les plans écologiques et économiques à des agents des services des pêches océaniques, dont un ingénieur des pêches de Wallis et Futuna, afin qu'ils puissent aider les communautés de pêcheurs et les entreprises de pêche à conduire des opérations de pêche durables et rentables.

Au cours de ce stage, les mesures de capture de thons (méthodes de pêche à la palangre pélagique à petite échelle et de pêche en pleine eau), les principes généraux de la navigation et du matelotage, l'exploitation et la gestion de navires, la sécurité des navires et des équipages, le traitement à bord et la conservation des prises selon les normes d'exportation, les engins et méthodes de pêche de vivaneaux et la gestion financière des petites entreprises aquacoles et halieutiques ont été abordés.

Grace à cette formation, l'ingénieur des pêches de Wallis et Futuna a mis en place un dispositif de concentration de poissons (DCP) au large de Wallis. Installé depuis novembre 2013, ce dispositif vise à attirer les poissons pélagiques du large, facilitant ainsi leur capture par les pêcheurs locaux. Le suivi de ce dispositif a permis de mettre en évidence la colonisation rapide du DCP, notamment en poisson-fourrage (petits poissons).

Aujourd'hui, le DCP est plus utilisé par les pêcheurs de loisirs que par les pêcheurs professionnels; il est donc prématuré d'en tirer un bilan, mais il semble que les premiers retours soient plutôt encourageants. À l'avenir, les pêcheurs seront associés pour choisir des sites de DCP encore plus adaptés à leur installation.

Le développement des dispositifs de concentration des poissons à Wallis et Futuna va permettre aux pêcheurs d'augmenter leur taux de prises tout en amoindrissant leurs dépenses, et va améliorer ainsi leur situation économique. Ils pourront donc

**Assurer une meilleure
sécurité alimentaire à
Wallis et Futuna.**

approvisionner le marché local de façon plus régulière et assurer une meilleure sécurité alimentaire à Wallis et Futuna. Cela permettra également de soulager l'écosystème fragile du lagon de l'île de Wallis, sujet aux pressions anthropiques et aux effets du changement climatique, en proposant aux pêcheurs de nouvelles zones de pêche en dehors du lagon. Florian le Bail, qui a participé à la formation au Vanuatu, constate que celle-ci « a été extrêmement bénéfique [pour moi]. Nouveau dans le Pacifique, d'origine bretonne et issu d'une famille de marins, j'ai pu découvrir les différentes techniques de pêche locales. Elle m'a permis d'être à l'aise avec les pêcheurs avec qui je travaille tous les jours, et de les faire profiter de mes nouvelles connaissances, en ce qui concerne les techniques de pêche, les nouveaux modèles de DCP (...). Cette formation a également été l'occasion de rencontrer les formateurs de la CPS, avec qui je suis toujours en contact. Si j'ai une question précise, je sais que je peux avoir un interlocuteur privilégié au sein de la CPS. »

Cette formation reflète l'engagement de la CPS à aider Wallis et Futuna à réaliser sa priorité nationale de développement, qui porte sur le soutien du secteur de la pêche. Elle bénéficie du financement du programme international d'aide au développement de la Nouvelle-Zélande (NZAid), et du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, qui a rendu possible la participation de Florian le Bail.



➔ Gérer et valoriser durablement l'environnement de Wallis et Futuna avec le projet INTEGRÉ



Les îles du Pacifique sont extrêmement vulnérables aux pressions anthropiques et aux effets du changement climatique qui entraînent dégradation des milieux naturels, perte de biodiversité et dysfonctionnements dans les écosystèmes. Dans ce contexte, le projet INTEGRÉ (INItiative des TErritoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement) vise à promouvoir la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et à renforcer la coopération régionale dans le domaine du développement durable. Ce projet, mis en œuvre par la CPS, en partenariat avec l'Union européenne, est piloté par la Polynésie française en coordination avec les autres Pays et Territoires d'outre-mer dans le Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Pitcairn).

Pour atteindre ses objectifs, INTEGRÉ va mettre en œuvre au niveau régional des projets concrets de Gestion Intégrée des Zones Côtières, sur neuf sites pilotes des Pays et Territoires d'Outre-Mer dans le Pacifique. Le projet apportera son soutien méthodologique aux sites et à la capitalisation, au renforcement des réseaux de coopération et aux échanges bilatéraux.

Le projet a démarré en décembre 2013, avec le recrutement d'une équipe de coordination de la CPS, dont une responsable pour Wallis et Futuna, basée au service de l'environnement du Territoire.

En février 2014, un atelier méthodologique de lancement a réuni au siège de la CPS à Nouméa les services impliqués de chaque territoire, dont des représentants du service de l'environnement de Wallis et Futuna, et des experts techniques pour partager les enjeux du projet, appréhender les problématiques des différents sites pilotes et réfléchir à la méthodologie de mise en œuvre. Il a également permis aux acteurs impliqués de prendre connaissance des réseaux régionaux et des expertises disponibles dans le domaine du développement durable.

Le deuxième comité de pilotage régional, tenu le 25 avril 2014 à Wallis, a validé la méthodologie élaborée lors de cet atelier ainsi que la structure de gouvernance du projet aux échelles régionale, territoriale et locale. Il a également permis aux participants de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, de découvrir les sites de Wallis et Futuna.

Le patrimoine écologique des îles de Wallis et Futuna reste fragile. La mise en place d'une gestion intégrée des zones côtières (GIZC) assurerait un développement durable en cherchant à limiter les impacts des pressions anthropiques (érosion, pratiques

Le projet INTEGRE permettra la mise en place ou le renforcement de démarches de Gestion Intégrée des Zones Côtières.

de pêches destructrices, prélèvements de sable). Comme de nombreuses îles du Pacifique, Wallis et Futuna sont confrontées aux conséquences du changement climatique et de l'élévation du niveau des mers; un plan de GIZC contribuera à y faire face en assurant un développement respectueux de la richesse de leurs écosystèmes marins et terrestres.

L'objectif, commun aux deux sites, est ainsi de contribuer à gérer et valoriser durablement l'environnement du Territoire dans l'intérêt des populations en améliorant la gestion des déchets, en préservant la ressource en eau, en consolidant les suivis environnementaux du lagon, en restaurant certains milieux et protégeant l'île d'Alofi.

Les plans d'action ont été construits de manière collégiale, en associant les services de l'État et du Territoire, l'Assemblée territoriale, les chefferies et les associations de protection de l'environnement. Le projet vise à impliquer l'ensemble de la société civile et à faire de chacun un acteur de la mise en œuvre de ces plans.

Très attendu par les acteurs wallisiens et futuniens, le projet INTEGRE permettra la mise en place ou le renforcement de démarches de Gestion Intégrée des Zones Côtières. L'expérience de Wallis et Futuna pourra être valorisée auprès des autres pays et territoires du Pacifique, favorisant ainsi l'intégration régionale et la coopération entre les PTOM et les pays ACP à l'échelle du Pacifique, tout en renforçant la collaboration Wallis et Futuna/CPS.

Ce projet reflète l'engagement de la CPS à aider Wallis et Futuna à réaliser sa priorité nationale de développement qui porte sur la protection de l'environnement. Il bénéficie du financement de l'Union européenne dans le cadre du Dixième Fonds Européen de Développement (FED Régional).



➔ Une meilleure intégration régionale de Wallis et Futuna et une comparaison facilitée avec ses voisins grâce à l'élaboration d'un ensemble clé de statistiques et d'indicateurs de développement

Indicator	Code	Y08	Y9	Method	Y08	Y09	Y10	Y11	Y12	Y13	Y14	Y15	Y16	Y17	Y18	Y19	Y20	Y21	Y22	Y23	Y24	Y25	Y26	Y27	Y28	Y29	Y30	
Population Size	SP.PS	15 206	163 200	658 280	105 900	64 200	10 500	1 600	17 800	7 804 300	187 500	410 900	1 200	103 400	11 800	254 700												
Population Growth	SP.PS	2	-4.4	0.8	1.2	0.4	1.8	-1	0.5	2.8	0.8	2.7	-0.1	0.2	0.4	2.8												
Total Fertility Rate	SP.TF	1	2	1.2	1.1	2.1	2.8	0.2	0.8	1.8	2	2.7	1.4	1	1.4	2.8												
Urbanization	SP.UR	73.8	22	31	54.1	73.8	100	70	77	13	19.8	20	1	23	47	24												

Le territoire s'est engagé, avec la Division statistique de la CPS, dans l'élaboration d'indicateurs correspondant aux normes régionales.

Souvent englobés dans les données de la France, les indicateurs de Wallis et Futuna ne prennent pas en compte ses spécificités et sa position dans le Pacifique, rendant difficile la comparaison avec ses voisins océaniques et la mise en avant de son degré de développement auprès des instances internationales. C'est pourquoi, en travaillant en étroite collaboration avec la Division statistique de la CPS, le territoire s'est engagé dans l'élaboration d'indicateurs correspondants aux normes régionales.

Le projet vise à intégrer à la base de données de la CPS sur les indicateurs minima du développement national une large gamme de statistiques du développement et d'indicateurs dérivés s'appliquant à Wallis et Futuna. Il en résultera une meilleure intégration régionale et une comparaison facilitée des progrès déjà faits et des développements à venir.

La base de données statistiques de la CPS a été créée il y a deux ans, en écho à l'appel lancé par les chefs d'État et de gouvernement des pays océaniques en faveur de la mise au point d'un ensemble clé de statistiques et d'indicateurs pour tous les secteurs. L'idée était d'obtenir des statistiques comparables pour tous les pays de la région et de leur permettre d'assurer un suivi et une notification régulière des progrès accomplis dans la réalisation des cibles de développement nationales et internationales. L'objectif stratégique fixé initialement consistait à aider les pays océaniques à rassembler des statistiques sociales, économiques et démographiques essentielles (qui comprennent des statistiques sectorielles sur l'agriculture et la pêche, la santé et l'éducation, les transports, la communication et les technologies de l'information) de façon à ce qu'ils puissent présenter des rapports d'avancement réguliers, conformément aux exigences des différents dispositifs régionaux et internationaux auxquels ils participent (rapport annuel des Objectifs du Millénaire pour le développement dans le Pacifique, sous l'égide du Forum, et autres programmes d'action en faveur du développement approuvés sur la scène internationale).

Le projet, sera découpé en 2 phases. Tout d'abord, de mai à juin 2014 une phase de recensement précis des données existantes, non seulement au sein des services statistiques du Territoire, mais également des différentes administrations du Territoire, dans l'objectif d'insérer rapidement dans la base de données toutes les éléments comparables aux autres pays du Pacifique. Dans un second temps seront listés les indicateurs manquants, et alors seront définis les outils à mettre en œuvre pour combler ces manques, avec un plan de travail adapté.

Toutes les données seront publiées sur le site www.spc.int/nmdi/, ce qui permettra à Wallis et Futuna d'y apparaître et donc d'avoir une lecture plus globale à l'échelle du Pacifique.

Synthèse de la coopération entre la CPS et Wallis et Futuna

Les exemples donnés précédemment illustrent l'engagement de la CPS auprès des autorités et de la population de Wallis et Futuna pour les aider à poursuivre leur développement.

En 2014, outre les interventions décrites, la CPS a fourni à Wallis et Futuna un large éventail de services de soutien. De nombreux programmes de la CPS ont mené des actions de coopération et d'appui techniques concernant des problématiques plurisectorielles telles que la réduction des risques de catastrophe et le changement climatique, ainsi que des thématiques propres à certains secteurs comme l'agriculture, la foresterie, la pêche côtière et hauturière, la santé publique, l'eau et l'assainissement, l'énergie, les transports, les droits de la personne et les statistiques sur le développement. Le début de l'année 2014 a aussi vu le démarrage effectif d'un projet d'envergure au bénéfice de Wallis et Futuna, le projet INTEGRE qui relève du domaine de la gestion intégrée des zones côtières. Pour la mise en œuvre de ce projet, la CPS a positionné un de ses agents au sein du service de l'environnement pour être au plus près du terrain. Le comité de pilotage régional du projet s'est tenu à Wallis au mois d'avril 2014, avec la présence des autres territoires impliqués et de l'Union européenne. La CPS a aussi mis l'accent sur la donnée statistique, dans le but de pouvoir comparer plus facilement le territoire avec les autres pays et territoires du Pacifique. Par ailleurs, l'équipe égalité des sexes a poursuivi son action auprès des femmes. Parmi les autres actions notoires, la CPS a formé pendant près d'un mois une personne du service des pêches au dispositif de concentration de poissons. Les détails de la coopération technique et des actions de formation entreprises sont présentés aux annexes 1 et 2. Entre juillet 2013 et juin 2014, 11 Wallisiens et Futuniens ont bénéficié de formations spécifiques, dans le domaine de l'aquaculture en majorité. Ces formations permettent aux aquaculteurs de renforcer leurs connaissances et de pouvoir développer leur activité.

De manière générale, les membres mesurent la valeur de la CPS à l'aune de l'excellence du soutien technique apporté aux pays dans différents domaines et de l'étendue de son action régionale, plutôt qu'à la lumière de son rôle occasionnel de canal de collecte de fonds. La CPS s'emploie à pérenniser les résultats obtenus en œuvrant, aux côtés des pays, au renforcement des capacités nationales requises pour élaborer des programmes axés sur les résultats et lever des fonds supplémentaires, le cas échéant. Bien que les contributions financières directes de la CPS soient relativement peu élevées, l'Organisation a conscience que certains membres souhaitent obtenir une estimation des coûts des travaux menés par la CPS pour leur compte. Pour Wallis et Futuna, ceux-ci sont estimés pour l'année 2014 à 62 541 533 CFP. Ce montant comprend les coûts directs de la collaboration de la CPS avec Wallis et Futuna (heures de travail et frais de déplacement du personnel technique compris), ainsi qu'une allocation des coûts de l'action régionale de la CPS et des coûts indirects de gestion et de fonctionnement des programmes de l'Organisation.

Comme cela est souligné dans les articles de fond ainsi que dans le tableau de résultats ci-dessous, la collaboration entre la CPS et Wallis et Futuna s'est traduite par un certain nombre d'actions aux retombées constructives. Si des avancées ont été réalisées, la CPS tient néanmoins à mieux comprendre ce qui a fonctionné ou pas, de manière à tirer des enseignements et à accroître la valeur des travaux que mènera l'Organisation en 2015 et au-delà. Notre objectif est de déterminer si l'action de la CPS a permis d'obtenir des résultats mesurables et durables en matière de développement et, dans le cas contraire, de comprendre les raisons de cet échec, afin d'adapter notre approche en conséquence.



Annexe 1 : Formations dispensées par la CPS à Wallis et Futuna (juillet 2013-juin 2014)

Le renforcement des capacités est un aspect essentiel de l'assistance technique fournie par la CPS. Il comprend diverses activités, notamment des programmes de formation officiels, des cours théoriques axés sur les besoins des pays membres, des stages en détachement, ainsi que des formations en milieu professionnel. Le tableau suivant présente de manière détaillée les formations dispensées.

Formations	F	H	Nombre total de stagiaires	Jours-personne de formation
Énergie				
Statistiques : indicateurs de sécurité énergétique		1	1	3
Pêche, aquaculture et éco-systèmes marins				
Formation Dispositif de concentration de poissons (DCP)		1	1	20
Statistiques				
Base de données recensement	1		1	5
Ressources minérales des grands fonds marins		1	1	5
Égalité hommes-femmes / violence à l'égard des femmes	7		7	49
Total général	8	3	11	82

Remarque :

Le tableau ci-dessus concerne les ateliers de formation, les stages en détachement et les formations en milieu professionnel. Il n'inclut pas les réunions, conférences, séminaires et consultations.

Annexe 2 : Synthèse de la coopération entre la CPS et Wallis et Futuna en 2014

Le tableau ci-dessous synthétise les produits clés de la coopération engagée entre la CPS et Wallis et Futuna en 2014. Il illustre la manière dont l'action de la CPS contribue à la réalisation des objectifs nationaux de développement, dans le cadre d'une approche résolument axée sur les résultats.



S'il est vrai que la contribution de la CPS à la réalisation des objectifs nationaux de développement ne peut être jaugée de manière réaliste et adéquate que sur le long terme, l'Organisation entend néanmoins évaluer ses performances régulièrement et mettre à l'épreuve la logique de ses programmes dès que cela est possible. La collecte de données probantes relatives aux programmes de l'Organisation et aux expériences internationales sera donc encore plus cruciale au cours des années à venir, en ce qu'elle permettra à la CPS de déterminer si son action a produit les résultats escomptés et d'améliorer ses performances, le cas échéant. Le tableau ci-dessous répertorie l'activité en 2014, avec des actions qui se terminent, d'autres qui démarrent et certaines encore qui peuvent être récurrentes. Les temps forts des activités menées par la CPS à l'échelon régional sont présentés dans le rapport annuel de l'Organisation.

Contribution attendue de la CPS à la réalisation des objectifs nationaux de développement			
Résultat escompté à long terme (impact)	Résultat escompté à moyen terme (réalisation)	État d'avancement	Résultats obtenus en 2014 ou en voie d'obtention (produits)
Les communautés du Pacifique sont autonomes et résilientes.			
Gestion intégrée des zones côtières			
Une capacité accrue de gérer efficacement les risques liés au changement climatique et aux catastrophes	Projet INTEGRE : capacité de faire face au changement climatique et aux catastrophes renforcée	Réalisé	Des plans d'action sont adoptés pour 2 sites pilotes et visent notamment à promouvoir le renforcement de la gestion intégrée des zones côtières.
		En voie de réalisation	L'état des sites est amélioré et les déchets dangereux sont mieux gérés (évacuation des stocks historiques de déchets dangereux, construction de solutions à long terme, renforcement des infrastructures et des capacités). Des plans de gestion intégrée sont mis en place.
Une capacité accrue de gérer efficacement les risques liés au changement climatique et aux catastrophes	Capacité de faire face au changement climatique et aux catastrophes renforcée	En voie de réalisation	À Wallis : Une filière de valorisation des déchets verts et organiques est développée. La gestion de la ressource en eau est renforcée (définition des périmètres de captage, diagnostic assainissement domestique). Déc. 2014 : plan de gestion de la matière organique. Déc. 2014 : étude de faisabilité et diagnostics.
		En voie de réalisation	À Futuna : Le site de la décharge est réhabilité. La ressource en eau est mieux gérée (état des lieux du SAGE, sensibilisation). Des sites sont restaurés/reboisés et entretenus. Déc. 2014 : mur de protection du littoral. Déc. 2014 : collecte de semences, atelier participatif, plantations.



Contribution attendue de la CPS à la réalisation des objectifs nationaux de développement

Résultat escompté à long terme (impact)	Résultat escompté à moyen terme (réalisation)	État d'avancement	Résultats obtenus en 2014 ou en voie d'obtention (produits)
Les Océaniens réalisent leur plein potentiel, tout en vivant longtemps et en bonne santé.			
Genre, droits de la personne et culture			
Des populations océaniques ayant un potentiel de développement élargi dans le domaine de la culture, et des femmes et des jeunes jouissant d'une autonomie accrue	Approche intégrée du développement humain promue aux échelons régional et national	Réalisé	Les rapports sur la précarité sont achevés. Des informations sur la dimension genre de la précarité sont diffusées en vue de guider la prise de décisions.
		Réalisé	Une assistance technique est apportée pour l'élaboration d'une stratégie territoriale en faveur de l'égalité hommes/femmes.
		Réalisé	L'état des lieux des capacités de promotion du genre est dressé et présenté au gouvernement.
		Réalisé	Un atelier régional sur le genre et le changement climatique a été organisé en juillet, en Polynésie française. Wallis et Futuna y était représenté.
		Réalisé	L'enquête sur la condition des femmes est terminée.
Santé publique			
Des conditions de vie et de santé améliorées pour les Océaniens	Politiques, plans et réglementations en faveur de la santé publique et répondant concrètement aux priorités nationales élaborés dans les États et Territoires insulaires océaniques	En voie de réalisation	Un appui technique est apporté pour la surveillance et le suivi des populations exposées au diabète.
Eau et assainissement			
Un accès élargi à l'eau potable et aux services d'assainissement de base	Gestion de la vulnérabilité et des risques assurée	Réalisé	La collaboration et le partage des enseignements entre les États et Territoires insulaires océaniques sont renforcés dans les domaines de la gestion de la sécurité sanitaire de l'eau. Pour ce faire, des réunions sont organisées et visent à mettre en commun les meilleures pratiques en matière de sécurité sanitaire des eaux. Un forum s'est tenu du 19 au 21 août, à Tahiti, et a réuni 34 participants, venus de Polynésie française, de Nouvelle-Calédonie, de Wallis et Futuna, des Tonga, des Îles Cook, de Vanuatu et des Fidji.

Contribution attendue de la CPS à la réalisation des objectifs nationaux de développement

Résultat escompté à long terme (impact)	Résultat escompté à moyen terme (réalisation)	État d'avancement	Résultats obtenus en 2014 ou en voie d'obtention (produits)
La région du Pacifique et ses peuples profitent d'une croissance économique durable et sans exclusive.			
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins			
Une gestion améliorée des ressources halieutiques hauturières	Politiques nationales et décisions en matière de pêche thonière formulées d'après les meilleures évaluations des stocks et expertises scientifiques	Réalisé	Le site Web national de chaque État/Territoire insulaire océanien est mis à jour et propose une caractérisation détaillée des prises accessoires de la pêche thonière à la palangre.
Une gestion améliorée des ressources halieutiques côtières	Capacités de pêche vivrière, artisanale, sportive et industrielle renforcées dans les limites de la production durable	En voie de réalisation	Les dispositifs de concentration de poissons continuent à être développés, et les méthodes de pêche sont plus efficaces. Le marché local est donc approvisionné de façon plus régulière, tout en respectant l'écosystème fragile du lagon.
Géosciences			
Une gestion et une valorisation durables des ressources océaniques et insulaires	Valorisation, gestion et gouvernance des ressources naturelles améliorées	Réalisé	Le quatrième atelier régional de formation sur l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins, qui visait plus particulièrement à explorer les perspectives environnementales, s'est tenu à Nadi (Fidji), du 9 au 13 décembre 2013. Parmi les principales conclusions de cet atelier figure notamment l'élaboration de modèles d'étude d'impact sur l'environnement pour l'exploitation de nodules de manganèse, d'encroûtements cobaltifères et de gisements sous-marins de sulfures massifs.
Ressources terrestres			
Une contribution accrue de l'agriculture et de la foresterie à une croissance économique diversifiée et sans exclusive	Informations plus complètes sur le statut phyto- et zoosanitaire des pays disponibles	En voie de réalisation	Un appui est apporté pour les interventions en cas d'incursion d'organismes nuisibles et des plans sont élaborés pour chaque pays demandeur.
Statistique pour le développement			
Des données statistiques nationales et régionales accessibles et utilisées	Ensemble de statistiques essentielles convenu dans les principaux secteurs en cours d'élaboration dans les États et Territoires insulaires océaniques	Réalisé	Les données recueillies à Wallis et Futuna sont intégrées dans les indicateurs minima du développement national (IMDN).
Services de transport			
Un développement économique durable favorisé par des services de transport accessibles, abordables, performants et dont la sécurité et la sûreté sont garanties	Une plus grande sécurité maritime et portuaire	En voie de réalisation	Les personnels wallisiens et futuniens sont formés à la sécurité en mer, et l'étude sur l'amélioration de la desserte maritime est démarrée.

La CPS est une organisation intergouvernementale qui œuvre en collaboration avec ses membres. Nous tenons à remercier l'ensemble de nos États et Territoires membres pour leur soutien : Australie, États fédérés de Micronésie, États-Unis d'Amérique, Fidji, France, Guam, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pitcairn, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis et Futuna.

Nous remercions également nos principaux bailleurs de fonds pour leur généreuse contribution à la concrétisation des objectifs de développement des pays océaniques : l'Australie, la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale, la Commission des pêches du Pacifique occidental et central, la Corée, les États-Unis d'Amérique, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, la France, la GIZ (Agence allemande de coopération internationale), la Nouvelle-Zélande, l'ONU Femmes, l'Organisation maritime internationale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Secrétariat général du Commonwealth, le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique, et l'Union européenne.